

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur le président, je suis très au courant de cette difficulté, elle est inhérente au début de la diffusion par Télé-Capitale de ses émissions en Gaspésie. J'ai communiqué avec les autorités de Télé-Capitale. Trois ou quatre options permettront aux résidents de Cap-Chat, de Tourelle et de Sainte-Anne-des-Monts, qui se trouvent situés dans une sorte de petite enclave, d'assurer le service dans un assez bref délai. Je pense qu'en modifiant la direction de l'antenne, il sera possible sous peu de leur assurer les deux services qu'ils souhaitent tant avoir.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

L'AUGMENTATION DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Selon le troisième rapport que vient de publier cette semaine la Commission de lutte contre l'inflation, d'après les comptes nationaux, les dépenses du gouvernement fédéral ont augmenté de 13 p. 100 en 1977, ainsi qu'en 1978. Cela représente environ 3 p. 100 de plus que le taux de croissance du produit national brut au cours de ces mêmes années.

Le ministre des Finances peut-il nous dire s'il est d'accord avec le calcul de la Commission de lutte contre l'inflation fondé sur les comptes nationaux?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la Commission de lutte contre l'inflation n'utilise pas la même base de calcul que le gouvernement. Nous devons, à certaines fins, faire nos calculs sur une période donnée. Nos dépenses ont augmenté moins vite que le produit national brut et, ce sera encore le cas pour la troisième année consécutive.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le ministre a dit «à certaines fins». Le gouvernement a sans doute utilisé une certaine base de calcul à des fins politiques. Le ministre pourrait-il s'avancer davantage et nous dire ce qu'il reproche aux chiffres de la Commission de lutte contre l'inflation? Ne donnent-ils pas une juste idée de la situation, à savoir que l'augmentation réelle des dépenses a été de 13 p. 100 au cours de chacune de ces deux années, comparativement à un taux de croissance d'environ 10 p. 100 du produit national brut?

Deuxièmement, le ministre peut-il nous dire à quoi il songeait lorsqu'il a déclaré, lors de diverses réunions privées, qu'au besoin, le gouvernement prolongerait le mandat de la Commission de lutte contre l'inflation au-delà du 31 décembre?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, nous avons dit à plusieurs reprises que la Commission anti-inflation allait terminer ses travaux avec la fin de l'année 1978, mais qu'il fallait faire l'évaluation des rapports des sociétés pendant une partie de l'année, et que ce travail serait terminé, nous croyons, vers le milieu de l'année 1979. Quant aux chiffres que nous

Questions orales

employons pour l'évaluation des dépenses du gouvernement, nous utilisons les comptes publics du Canada, qui constituent la base la plus acceptable dans tous les domaines.

* * *

[Traduction]

LES TRANSPORTS

NORTH SYDNEY (N.-É.)—LA RÉDUCTION DES PERSPECTIVES D'EMPLOI AU SEIN DES SERVICES FERROVIAIRE ET MARITIME DU CN

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. A-t-il reçu un télégramme de plusieurs syndicats représentés dans le groupe de travail du Canadien National et de CN Marine à North Sydney réclamant un entretien pour discuter de la réduction importante et continue du nombre d'emplois au port de North Sydney à la suite du ralentissement des expéditions de marchandises vers Terre-Neuve?

Si le ministre a reçu ce télégramme, dont les représentants du cabinet de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve ont reçu copie, pourrait-il nous dire s'il peut organiser cet entretien à un endroit qui lui conviendra comme il a eu l'amabilité de le faire il y a quelques années?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore vu le télégramme dont parle le député, mais j'ai discuté avec mes collègues, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le vice-premier ministre, de la situation de l'emploi et des conséquences des changements effectués dans les régions de Port-aux-Basques et de North Sydney. Je vais étudier sérieusement quel genre de réunion nous pourrions organiser pour résoudre ces difficultés.

LE TRANSPORT DU GRAIN—LA DISPONIBILITÉ DE WAGONS COUVERTS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Comme le ministre ne l'ignore certainement pas, la presque totalité des élévateurs des Prairies sont engorgés, alors qu'il y a de la place au terminus de Thunder Bay qui deviendra inaccessible par suite du gel à l'époque de Noël. La situation sera bientôt critique si le grain qui se trouve dans ces élévateurs n'est pas acheminé rapidement.

Est-ce que le ministre ne voudrait pas user de ses bons offices, demander au CP de réparer rapidement certains de ses wagons couverts et que le CN et le CP utilisent de concert, des wagons couverts sur leurs lignes pour transporter en toute priorité le grain à Thunder Bay avant le gel?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports et ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je ferai certainement savoir avec plaisir au Canadien Pacifique que le député de Yorkton-Melville convient avec moi que le Canadien Pacifique ferait bien de réparer d'autres wagons couverts. Je suis persuadé qu'en apprenant que le député est du même avis que moi sur ce point, le CP va s'incliner.